



COMMUNAUTE DE COMMUNES

DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 9 JUILLET 2026

Nombre de membres
du Conseil

Communautaire : **48**

Nombre de membres
qui se trouvent

en fonction : **48**

Nombre de délégués :

- présents : 45

- représentés : 2

TOTAL **47**

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 9 juillet à 18 heures 00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Laurent FURST, Président.

Membres présents :

<i>Pour la commune d'ALTORF :</i> M. Bruno EYDER, Maire Mme Anne-Marie SEYFRITZ, Adjointe	<i>Pour la commune d'ERGERSHEIM :</i> M. Denis TOURNEMAINE, Maire Mme Nathalie EBENER, Adjointe	<i>Pour la ville de MUTZIG :</i> Mme Caroline PFISTER, Maire Mme Aude GASPARTO, Adjointe
<i>Pour la commune d'AVOLSHEIM :</i> M. Pascal GEHIN, Maire -	<i>Pour la commune d'ERNOLSHEIM-B. :</i> M. Sébastien CLEMENT, Maire Mme Catherine STROH, Adjointe	M. Joseph GLADY, Adjoint. Mme Stéphanie SAOULIAK, Cons. Mun. M. Arnaud THIEBAUT, Cons. Mun. M. Claudio FAZIO, Cons. Mun.
<i>Pour la commune de DACHSTEIN :</i> M. Laetitia MARTZ, Maire M. Fabien SCHMITT, Adjoint	<i>Pour la commune de GRESSWILLER :</i> M. Pierre THIELEN, Maire Mme Sandrine HIMBERT, Adjointe	
<i>Pour la commune de DINSHEIM/BR. :</i> Mme Marie-Reine FISCHER, Maire M. Laurent JUSZCZAK, Cons. Mun.	<i>Pour la commune d'HEILIGENBERG :</i> M. Guy ERNST, Maire -	<i>Pour la commune de NIEDERHASLACH :</i> Mme Marielle HELLBURG, Maire M. Laurent FARON, Adjoint
<i>Pour la commune de DORLISHEIM :</i> M. Pascal BAUER, Maire Mme Sylvie ROECK, Adjointe M. Roland JOST, Cons. Mun.	<i>Pour la ville de MOLSHEIM :</i> M. Laurent FURST, Maire Mme Chantal JEANPERT, Adjointe M. Philippe HEITZ, Adjoint Mme Sylvie TETERYCZ, Adjointe	<i>Pour la commune d'OBERHASLACH :</i> M. Jean BIEHLER, Maire -
<i>Pour la commune de DUPPIGHEIM :</i> M. Julien HAEGY, Maire -	M. Gilbert STECK, Adjoint Mme Thyphaine LEFORT, Cons. Mun. M. Martial HELLER, Adjoint Mme Christelle EGHermanne, Cons. Mun. -	<i>Pour la commune de SOULTZ-BAINS :</i> M. Alain VON WIEDNER, Maire M. Nicolas WEBER, Adjoint
<i>Pour la commune de DUTTLENHEIM :</i> M. Alexandre DENISTY, Maire Mme Sylvia FENGER HOFFMANN, Adjointe M. Jean-Luc WEICKERT, Cons. Mun.	Mme Virginie MALHÔA, Cons. Mun.	<i>Pour la commune de STILL :</i> M. Alexandre GONCALVES, Maire Mme Mélanie MORE-DESIRÉ, Adjointe
		<i>Pour la commune de WOLXHEIM :</i> M. Adrien KIFFEL, Maire M. Emmanuel GOETSCHY, Adjoint

Membres représentés :

Mme Nathalie HUMMEL

ayant donné procuration à M. Julien HAEGY

M. Nicolas HITIER

ayant donné procuration à M. Gilbert STECK

Membre titulaire représenté par son suppléant :

-

Membre excusé :

Mme Mireille RODRIGUEZ, Adjointe d'OBERHASLACH

Assistaient en outre (membre suppléant n'ayant pas voix délibérative) :

M. Etienne STROH, Adjoint d'AVOLSHEIM

M. Jean-François SCHNEIDER, Adjoint d'HEILIGENBERG

**OBJET : FINANCES ET BUDGET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION AGREEE
POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DE GRESSWILLER**

N° 26-71

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

CONSIDERANT que la Communauté de Communes organise, depuis plusieurs années, son traditionnel barbecue à destination des Conseillers Communautaires, à l'issue de sa séance plénière du 2^{ème} trimestre, à l'étang de pêche de GRESSWILLER ;

CONSIDERANT que des membres de l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de GRESSWILLER participent activement à l'organisation et au déroulement de cet évènement, étant en outre précisé que le site est gracieusement mis à disposition ;

VU le Budget Primitif de l'Exercice 2026 adopté par délibération N° 26-20 du 5 mars 2026 ;

ENTENDU les explications complémentaires données par Madame Marie-FISCHER, Vice-Présidente ;

SUR LE RAPPORT de la Commission Réunie, en sa séance du 2 juillet 2026 ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président ;

ET APRES en avoir délibéré ;

**à l'unanimité
décide**

au titre de sa participation annuelle au traditionnel barbecue des Conseillers Communautaires, qui se déroule à l'issue de la séance plénière du 2^{ème} trimestre, d'attribuer une subvention de 300,00 € à l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de GRESSWILLER,

précise

que les crédits correspondants sont inscrits au Budget Primitif de l'Exercice 2026,

et autorise

Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à signer tout document concourant à l'exécution de la présente décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance,



Laurent FARON



Le Président,



Laurent FURST

Délibération rendue exécutoire après :

- transmission au contrôle de légalité le : 10 juillet 2026
- publication sur le site internet le : 10 juillet 2026

Accusé de réception en préfecture
067-246701064-20260709-de-26-71-DE
Date de télétransmission : 10/07/2026
Date de réception préfecture : 10/07/2026